



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

23 juillet 2014

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

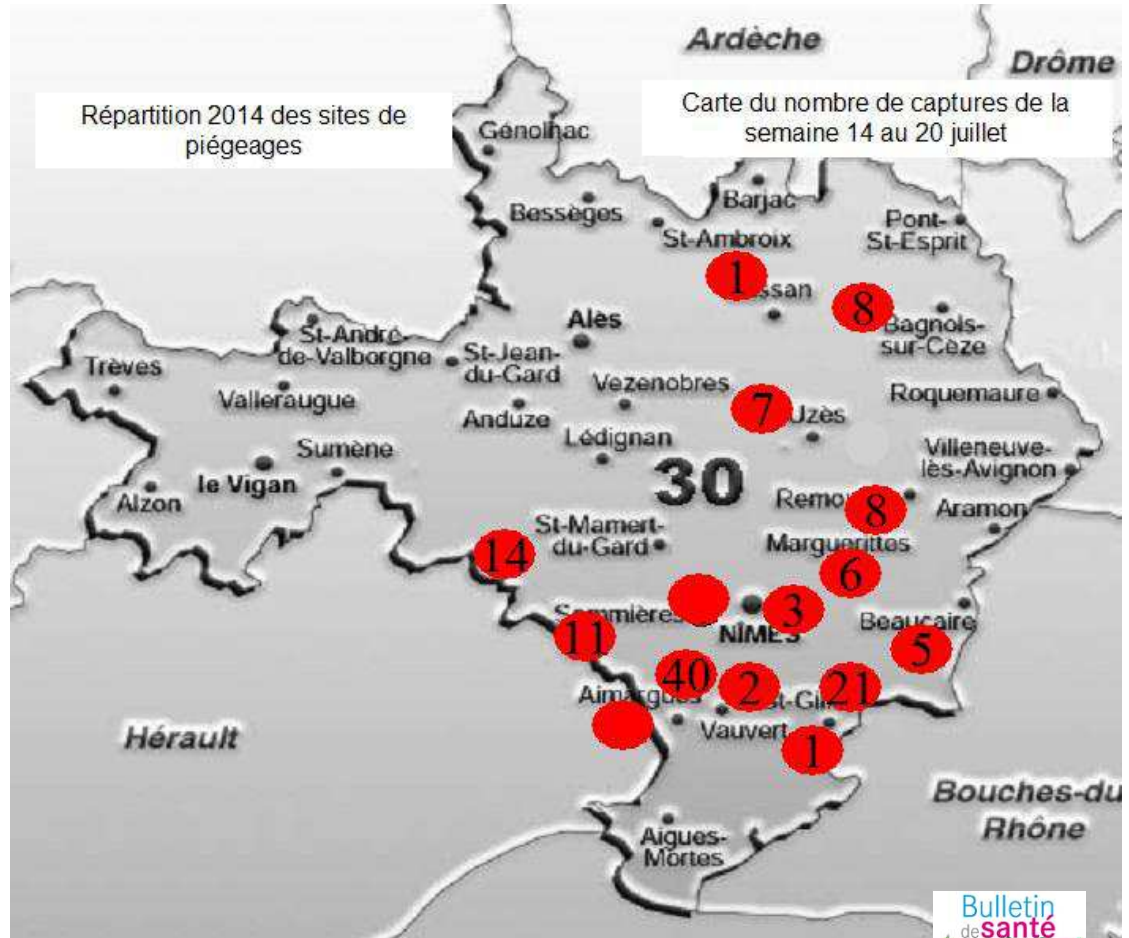
Tél:04.66.04.50.34

Les captures se poursuivent et le nombre s'accroît suivant les secteurs.

Les situations orageuses sont propices au développement de la mouche.

D'autre part le modèle de prévision annonce le début du 2^{ème} vol entre aujourd'hui et le 30 juillet en dessous de 150 m d'altitude. Et entre ce 30 juillet et le 5 août au delà de ces 150 m.

Par ailleurs, le caractère précoce de la zone d'implantation du verger, et de la variété accentue la nécessité d'une protection.



Carte réalisée dans le cadre du :



A propos des « quelques piqûres observées » et suivant votre mode de production (biologique ou raisonnée), merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

